



# Toutes Dernières Nouvelles

Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des médecins de votre service,  
département, UMF, GMF, Clinique ou CLSC  
2 pages incluant celle-ci

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 309 - Québec (Québec) G2J 0B9  
☎ (581) 981-8883 / 📠 (581) 981-8884  
[www.amoq.ca](http://www.amoq.ca) - [amoq@amoq.ca](mailto:amoq@amoq.ca)

---

## Toutes Dernières Nouvelles...de l'AMQ

---

du mardi 10 mars 2015

Le 4 mars dernier s'est tenue à Québec une réunion convoquée par la FMOQ afin de présenter le plan provincial d'amélioration d'accessibilité aux soins de première ligne. Plus de 300 médecins se sont déplacés pour entendre le Dr Louis Godin à ce sujet.

Dans un premier temps, tous reconnaissent que le manque d'accessibilité est un problème bien réel. Le statu quo n'est donc pas une solution dans cette circonstance. Bien que lors de sa réunion du 13 décembre 2014, le conseil général de la FMOQ a rejeté le PL 20 et toute négociation sur cette base, il y a manifestement place à une solution alternative. Il est cependant clair que tout le monde devra prêter main-forte pour régler cette situation.

Les objectifs de la FMOQ sont prioritairement d'améliorer l'accès à court terme à un médecin de famille en proposant une alternative au PL20 et de reprendre le contrôle de l'organisation médicale.

Il s'agit, tout d'abord, d'une alternative ayant une approche incitative et non coercitive qui respecte certaines conditions de base dont:

- Les divers champs d'activités des médecins de famille seront respectés.
- Une cible réaliste d'inscriptions.
- Une différence significative entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas.

Enfin, les DRMG devront avoir un rôle important dans ce processus.

Cette proposition vise à orienter plus de médecins de famille vers la prise en charge dans des milieux de 1re ligne. Les buts sont d'accroître l'accessibilité à **SON** médecin de

famille (lorsque le patient en a un) ou à **UN** médecin de famille lorsque le patient n'en a pas ou est dans l'impossibilité de rencontrer le sien. Cette accessibilité devra se faire sur des plages horaires étendues. En somme, il est important que tous les Québécois qui souhaitent avoir un médecin de famille puissent en avoir un et que l'accès à celui-ci se fasse dans un délai raisonnable selon leur condition.

Pour y arriver, les mesures facilitantes suivantes sont proposées :

- Accès à un DME.
- Accès rapide aux consultations en spécialité et aux plateaux techniques.
- Implication accrue des médecins spécialistes et des établissements.
- Favoriser le travail interprofessionnel.
- Réduction des demandes administratives, dont la multiplicité des formulaires.

On doit retenir que l'accès adapté ou un équivalent devra être priorisé afin d'atteindre les objectifs de notre fédération.

Ce que la FMOQ souhaite réellement est de mettre en place son plan d'accessibilité qui avait été proposé en octobre 2013.

**L'Équipe de rédaction**  
**Drs Michel Turgeon et Johanne Frenette**